

Communiqué de presse – 25/11/13

Proposition de loi sur les réseaux de soins : les jeunes professionnels de santé et Soins coordonnés appellent les parlementaires à ne pas brader notre système de santé aux mutuelles

La proposition de loi sur les réseaux de soins devrait être examinée en seconde lecture à l'Assemblée Nationale début décembre. L'Inter Syndicat National des Internes (ISNI), la Fédération Nationale des Syndicats des Internes en Pharmacie et en Biologie Médicale (FNSIPGBM), l'Association Nationale des Etudiants en Médecine de France (ANEMF), l'Inter Syndicat National des Chefs de Clinique Assistant des Hôpitaux de Villes de Faculté (ISNCCA) et Soins coordonnés appellent les parlementaires à ne pas voter un texte qui menace fortement les principes de solidarité qui fondent notre système de santé. Ils appellent à un vrai débat sur la place des mutuelles dans le système de soins.

Les jeunes professionnels de santé et Soins coordonnés s'opposent à un texte qui modifie profondément l'équilibre actuel du système de santé au détriment des patients et des médecins.

Les structures jeunes et Soins coordonnés se sont mobilisés dès novembre 2012 contre ce texte, ce qui a permis d'en atténuer la portée immédiate en supprimant la possibilité pour les mutuelles de moduler les niveaux de remboursement en fonction du professionnel de santé consulté.

Aujourd'hui, à quelques jours de l'examen du texte par les députés, les jeunes professionnels appellent les députés à ne pas voter ce texte qui fait la part belle à la concurrence et nivelle les prestations par le bas en s'alignant sur le monde assurantiel.

L'ISNI, la FNSIPGBM, l'ANEMF, l'ISNCCA et Soins coordonnés appellent à un débat dépassionné sur les modes de financement et la place à accorder aux complémentaires santé dans le système de soins.

L'ISNI, la FNSIPGBM, l'ANEMF, l'ISNCCA et Soins coordonnés s'étonnent que certains acteurs du système de santé n'aient pas été consultés sur les différents enjeux en cours qui toucheront une fois de plus les patients. En effet, beaucoup d'initiatives convergent vers une plus grande place des mutuelles dans le système de santé (accès aux données de santé, plafonnement des remboursements des mutuelles pour les dépassements d'honoraires dans le PLFSS, proposition de loi sur les réseaux de soins...).

Les jeunes professionnels de santé et Soins coordonnés s'opposent à un texte de circonstance et estiment qu'un débat plus approfondi est nécessaire afin de ne pas porter atteinte, de façon irrémédiable, au caractère solidaire de notre système de santé. Cette concertation devra réunir l'ensemble des acteurs du système de soins, notamment les représentants des patients, afin d'apporter collégalement des solutions qui pourraient se traduire dans la future loi de santé publique.

Contacts

ISNI - Emanuel LOEB - president@isni.fr

FNSIPGBM - Clémentine NESME - president@fnsip.fr

ANEMF - Mathieu LEVAILLANT - mathieu.levallant@anemf.org

ISNCCA - Florence de ROHAN CHABOT - isncca@wanadoo.fr

Soins Coordonnés - Martial OLIVIERGKOEHRET - contact@soinscoordonnes.fr